

## Notes de l'atelier 1

### RESUME

**Salle A005 : Atelier 1.** Optimisation de la répartition du temps de travail d'un animateur

- temps passé sur chacune des tâches (amont/aval de la filière ET des projets de chaufferies, communication, terrain)

- adapter son soutien à l'avancée du projet (Note d'opportunité, aide à l'analyse d'une étude de faisabilité,...)

"Structures-référentes" : Bois-énergie 15 et Arbocentre

---

Un tour de table permet de révéler la diversité des structures représentées :

- Types (association, PNR, CUMA...)
- Tailles des territoires d'action

→ Cela amène à des méthodes de travail et des activités forcément différentes (amont/aval, pré-étude ou non, orientation agricole pour certaines,...). Il est proposé de détailler cela ensemble.

#### I. Travail sur l'amont : la ressource

##### 1. *Rappel des différentes missions sur l'amont*

###### a. Partie étude ressource, plans bocagers

Cette partie demande à l'animateur un travail d'**observateur**, de **veille** des structures existantes et de la ressource disponible. Il doit créer le **lien entre amont et aval**.

*NB* : Les études-ressources en tant que telles ne font pas forcément partie des missions de base de l'animateur.

###### b. Accompagnement

Il peut s'effectuer à trois niveaux :

- De **l'amont** en tant que tel : les professionnels de l'approvisionnement en leur apportant des informations théoriques et pratiques sur la mise en place d'une plate-forme, les montages juridiques, les différentes qualités de combustibles, les chaufferies en cours d'étude (pour leur étude de marché),...
- Vers **l'aval** : les maîtres d'ouvrage de chaufferies en les informant sur les ressources actuellement mobilisables et les contacts vers les approvisionneurs actuels
- Vers les **territoires** :  
En effet, les territoires à différentes échelles (EPCI, département, région) souhaitent souvent se mobiliser sur la question de l'approvisionnement en lien ou non avec des projets de chaufferies. Mobiliser les élus intéressés et réunir tous les acteurs touchés par le projet au sein de comité pilotage peut permettre d'arriver à des projets pertinents et éviter les conflits (notamment sur les autres usages de la forêt : pêche, chasse,...)

Deux expériences illustrent ces différentes missions :

---



# Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

Bois Energie 66, de par son historique de producteur de combustible, va assez loin dans ce domaine : Etude de ressource jusqu'au calcul du coût de mobilisation selon la demande.

Le PNR du Morvan (Bourgogne) actualise une étude cartographique (SIG) tous les 2 ans. Cela correspond à un vrai outil de pilotage pour le bois énergie et d'autres filières. Une déchiqueteuse « Bieber » a même été achetée. Un plan de gestion des haies a également été monté. Les fournisseurs de combustibles sont formés sur les installations de combustion, les choix technologiques et le couple chaudière-combustible inhérent.

## 2. Moyens

La présence sur le terrain est indispensable.

Communiquer via l'ADEME auprès des collectivités semble également fonctionner.

## 3. Temps passé : comment l'optimiser ?

Les structures en présence sont trop différentes pour dégager une tendance de temps passé sur le sujet, il est ainsi proposé de présenter des moyens d'optimiser ce temps.

Exemple sur le Gard et la Lozère : il y a 2 thermiciens à temps complet. Il y a eu un besoin ponctuel sur la thématique de l'approvisionnement, une **embauche temporaire** a été faite pour la création d'outils de travail : des fiches didactiques pour les animateurs et entreprises.

→ Une plateforme **d'échange de documents** avec liens pourraient aider à mutualiser les ressources numériques de chacun et optimiser les actions → rôle du CIBE ?

Pour quelques animateurs en présence, les études ressources et formations correspondent à des prestations annexes qui prennent 20 % du temps.

La question des possibilités de **facturation** de certaines prestations se pose : suivis techniques, analyses combustibles, fiche individuelle, prélèvement sur plateforme sur combustible proposé pour appel d'offre.

## II. Travail sur l'aval

### 1. Les différentes étapes-clés où l'action de l'animation a un rôle primordial :

a. Information, formation générale, communication, sensibilisation

b. Note d'opportunité

Elle n'est pas obligatoire : elle permet au porteur de projet d'avoir une première estimation technico-économique de son projet, mais peut aussi se sur-ajouter à la multitude d'étapes à franchir dans le parcours du combattant que représente un projet bois-énergie, sans réelle plus-value. Il revient donc à l'animateur d'en **juger la pertinence** selon :

- Le niveau de connaissance et compétence du maître d'ouvrage
- Le délai de réalisation souhaité
- La complexité du projet
- ...

c. Cahier des Charges de l'étude de faisabilité

d. Validation de l'étude de faisabilité

e. Accompagnement pour la mise en place du Cahier des charges pour l'Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) /Maître d'œuvre (MO)

## 2. *Moyens, outils ? Optimisation temps de travail*

Se pose la question de **l'étape réellement pertinente** d'intervention de l'animateur. Selon la compétence du Bureau d'étude thermique, l'appui est nécessaire dès l'étude de faisabilité ou seulement à la réalisation du projet

L'étape « Etude de faisabilité » n'est, d'ailleurs, pas forcément primordiale sur les projets conséquents : la question est posée d'y passer moins de temps, mais d'être là plutôt dès le stade Avant-Projet Sommaire.

L'idée d'un **rétro-planning** à réaliser dès le départ est proposée pour bien donner les différentes échéances au maître d'ouvrage. Existe-t-il d'un document-type ? Le CIBE pourrait travailler dessus ? Cela pourrait être une idée de formation ?

Il est rappelé le rôle global animateur limité dans ses **responsabilités** : attention à ne pas se substituer à un AMO.

Remarque utile : Il est suggéré de faire faire tout de suite un **relevé topographique**, une **étude de sol** et l'implication d'un **contrôleur technique** pour parer aux mauvaises surprises.

## III. Temps administratif

### 1. *Temps pour le fonctionnement de la structure*

Il correspond notamment à la **justification de l'animation** auprès des financeurs. Cela prend une grande partie du temps.

Il peut être optimisé en **délégrant la partie financière** à un cabinet comptable.

Il est conseillé d'utiliser un **outil d'enregistrement du temps de travail** (comptabilité analytique) pour argumenter le temps passé qui ne se traduit pas forcément par des livrables ou autres documents. Cela amène de la transparence face aux financeurs.

### 2. *Temps pour projets*

Le **temps de « pré instruction » des dossiers de financement** fait partie du métier d'animateur, elle lui donne même sa légitimité.

#### **Idées pouvant être approfondies par la commission « Animation Bois-énergie » du CIBE :**

- ➔ Créer une plate-forme d'échange de documents via internet
- ➔ Proposition de formation sur la mise en place de rétro-planning